



jeudi 22 mai 2025

CE QU'ON NE VOUS DIT PAS EN MATIÈRE DE ...

Protection de l'enfance dans les Vosges :

Tenir, construire, avancer...

Une charge qui ne cesse de croître

Dans les Vosges comme ailleurs, la protection de l'enfance est un pilier discret mais vital du service public local. Et comme partout en France, ce pilier est sous tension.

Fin 2024, ce sont environ **1 300 enfants** qui étaient suivis par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) dans le département. Une augmentation significative, +30 % en dix ans. Derrière ces chiffres, une réalité très concrète : des parcours de vie bouleversés, des fratries séparées, des professionnels sollicités sans relâche. À cela s'ajoute une donnée alarmante : **des enfants étaient en attente de placement**, faute de solution disponible. En réponse, le Conseil départemental consacre un budget annuel de plusieurs **dizaines de millions d'euros**, un effort financier constant.

Mais l'argent, seul, ne suffit pas. Il faut du sens. Une stratégie. Et une vision partagée.

Un plan d'action né du dialogue social

C'est dans ce contexte que le Conseil départemental des Vosges a élaboré, en 2024, un **plan d'action PDS 2024-2027 structuré en lien avec les organisations syndicales représentatives** venant compléter et améliorer les actions déjà initiées en 2023-2024. Une démarche saluée par le SNT, qui y voit l'expression



d'une volonté de co-construction et d'amélioration concrète.

Pour autant, pour le SNT, des pistes peuvent encore être consolidées à travers ces actions :

1. Renforcer les ressources humaines

La première urgence, c'est l'humain. Recruter, fidéliser, accompagner. Il s'agit aussi d'anticiper les départs à la retraite, d'identifier les secteurs les plus en tension, d'adapter les ressources aux besoins.

Ce n'est pas qu'un enjeu de chiffres. C'est une question de continuité, de lien, de stabilité pour les enfants comme pour les équipes.

2. Améliorer la coordination entre les services

Dans la protection de l'enfance, **le collectif est une condition de réussite.** Cela passe par une clarification des circuits de transmission, une harmonisation du traitement des informations préoccupantes, et une meilleure circulation de l'information entre professionnels.

Objectif : sortir d'une logique d'action cloisonnée pour construire une action publique plus fluide, plus lisible, plus efficace.

3. Professionnaliser, former, sécuriser

Les métiers de l'enfance sont exigeants. Et pourtant, trop souvent, les professionnels se forment dans l'urgence. Il faut une ambition claire : renforcer la formation des professionnels.

Il s'agit aussi **d'améliorer l'accueil des nouveaux arrivants**, et développer des modules adaptés aux réalités du terrain : autorité parentale, gestion des violences, cadre juridique, relations interinstitutionnelles...

4. Alléger les charges, prévenir l'usure

On ne protège pas les enfants si l'on maltraite, même involontairement, ceux qui les accompagnent. Il est indispensable de **prévenir**

l'épuisement professionnel par plusieurs mesures : cellule d'écoute, groupes de régulation, encadrement clinique renforcé.

Les équipes devraient bénéficier d'ajustements d'organisation, d'un suivi individuel renforcé pour les agents fragilisés, et de démarches volontaristes visant à limiter le recours systématique aux heures supplémentaires.

5. Valoriser les métiers, faire vivre la reconnaissance

Enfin, il s'agit de **reconnaître** ce que ces métiers apportent à la société. Cela pourrait passer la diffusion d'outils de communication interne valorisant les réussites, et surtout par la mise en place de **temps d'échange réguliers entre élus et agents**.

Une manière de reconnecter la décision politique et la réalité du terrain. De redonner du sens, là où le quotidien peut parfois l'émousser.

De nouveaux projets d'accueil pour 2026

En parallèle, le Département déploie des **solutions d'accueil nouvelles**, avec deux projets structurants à l'horizon 2026 :

- Le **village d'enfants SOS de Neufchâteau**, dont l'ouverture est prévue en 2026, regroupera dix maisons familiales capables d'accueillir jusqu'à 50 enfants, dans un cadre protecteur permettant notamment de maintenir les fratries ensemble.
- La **Maison de l'Enfant de Golbey**, foyer départemental d'urgence, va être reconstruit à partir de 2026.

Ces projets visent à pallier la saturation actuelle et à offrir aux enfants des conditions d'accueil stables, adaptées, humaines.

Ce que porte le SNT

Face à cette mobilisation, le SNT tient à rappeler une ligne claire :

Ce n'est pas aux agents de "faire au mieux" en toutes circonstances. C'est aux élus de définir un cap, de l'assumer, et de fournir les moyens nécessaires.

Les agents de la protection de l'enfance sont professionnels, engagés, lucides. Ils tiennent debout un système fragile. Mais ils ne peuvent porter seuls l'ensemble des responsabilités. Le pilotage politique ne doit pas être un affichage, mais une gouvernance active, continue, structurante.

Le SNT soutient les avancées du plan d'action. Mais il restera attentif à leur concrétisation. Il veillera à ce que les engagements prennent forme, que les recrutements se fassent, que les formations soient assurées, que les échanges ne deviennent pas des rituels creux.

Une refondation à poursuivre

La protection de l'enfance ne se réforme pas à coups de promesses. Elle s'appuie sur du temps, des gens, et du sens.

Les efforts réalisés dans les Vosges sont un point d'appui. Il faut désormais les amplifier, les évaluer, les ajuster. Avec, au cœur de la démarche, la reconnaissance du rôle prépondérant des professionnels, tant sur le plan indemnitaire que sur un travail en profondeur sur les conditions de travail.

Car protéger les enfants, c'est d'abord protéger ceux qui les protègent.

Protection de l'enfance :

Une responsabilité départementale sous pression



La protection de l'enfance, confiée aux départements, **est en crise majeure**, marquée par des drames récents (suicide, maltraitances) et une **alerte grave lancée début 2025** par la Défenseure des droits. Malgré l'augmentation des budgets départementaux, les besoins explosent (+18 % de mineurs suivis) et les structures d'accueil

sont saturées. Plus de 3 350 enfants attendent un placement et plus de 3 000 vivent à la rue. Si l'État reste garant des droits de l'enfant, les élus départementaux sont directement interpellés : ont-ils une stratégie claire ou laissent-ils les agents gérer seuls une situation à la dérive ?

>>> Pour lire l'article cliquer sur l'image ou [ICI](#)